

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO. 409-2014

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la Secrétaire-adjointe de la Municipalité de Venise-en-Québec, que les membres du Conseil siégeant en séance extraordinaire le mardi 16 décembre 2014 ont adopté le règlement numéro 409-2014 intitulé « *Règlement numéro 409-2014 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2015* ».

Ledit règlement est à la disposition des contribuables pour consultation au bureau de la Municipalité de Venise-en-Québec, situé au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec.

Donné à Venise-en-Québec
Ce 19^e jour de décembre 2014

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Diane Bégin résidant à Clarenceville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en y affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, dès 12h00 le 19^e jour de décembre 2014

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce 19^e jour de décembre deux mille quatorze.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière